



Branchement pirate chez son locataire

Par **onix**, le **17/12/2008** à **11:39**

bonjours a tous,je suis devant un probleme donc je ne trouve une solution.J ai constater un branchement electrique suplémentaire dans mon compteur donnant celui ci chez mon proprietaire la decouverte de ces cable est due a une consommation anormale provoquant des facture assez élevées.J habite la depuis bientot cinq ans.depuis essais d accord amiable depuis un an et demi celui ci veux (si non acceptation de son dédommagement de ca proposition a savoir cinq loyer de 327 euro cheque qu il n a pas encaisser d ailleurs)me faire une augmentation de loyer sur cianq ans en arriere car le loyer n a jamais changer depuis que j y suisrnm
mes questions sont les suivantes rnrn- que risque t il devant un tribunal?rn- que puis je lui demander lors d un arrangement amiable?(en cour depuis un ans et demi ca rame)rn- pour quel motif juridique puis je l accusé si je me trouve confronter a aller devant un tribunal?rn-A t il le droit de recuper comme ca ces augmentions car il ne les a pas faites chaques années?rn-peu t il encaisser les cinq chèques de mon loyer d un coup,a savoir 327euro(cequi marrangerais pas avec ca il me tien par le coup alors qu il m a volé!!!rnrnsi quel qu un pourrais me donner un petit coup de patte je suis un jeune et sans grande connaissance dans ce genres de domaines mon adresse email si jamais julioxbbox@hotmail.fr merci d avance.